

Social Enterprise Loop Handbook



Publié par :

giz Deutsche Gesellschaft
für Internationale
Zusammenarbeit (GIZ) GmbH

Publié par :

Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH

Sièges sociaux :

Bonn et Eschborn

Programme global "Centres d'Innovations Vertes pour le secteur agroalimentaire"

Pôle d'Expertise (FMB) – Centre de Compétences « Politique économique et développement du secteur privé »

Friedrich-Ebert-Allee 36

53113 Bonn

T +49 228 44 60-0

F +49 228 44 60-17

E info@giz.de

I www.giz.de

Rédaction :

Raphaël Kraif

Photos : avec l'aimable autorisation de

Programme global Centres d'innovations vertes pour le secteur agroalimentaire

Lien URL :

<https://dms.giz.de/dms/llisapi.dll/app/nodes/285720106>

La responsabilité des contenus des sites web et exercices externes mis en lien dans le présent manuel incombe exclusivement à leurs propriétaires respectifs. La GIZ se distancie expressément de ces contenus. La GIZ assume la responsabilité des contenus de la présente publication.

Cotonou, mars 2024

Table des matières

1. Introduction	5
1.1. L'histoire du Social Enterprise Loop	5
1.2. Qu'est-ce qu'une entreprise sociale ?	6
1.3. Qu'est-ce que l'économie sociale et solidaire (ESS) ?	7
1.4. Le contexte international de l'ESS et de l'entrepreneuriat social	8
1.5. Quelle plus-value de l'approche Social Enterprise Loop ?.....	9
2. L'approche Social Enterprise Loop	10
3. Analyse comparative du SE Loop et du SME Loop classique	11
4. La préparation de la mise en œuvre.....	13
4.1. Environnement et système de coopération	13
4.2. Choix des partenaires de mise en œuvre.....	13
4.3. Sélections des formateurs et coachs.....	14
4.4. Renforcement des capacités des fournisseurs de services, des formateurs et des coachs SME Loop.....	14
5. Phases de mise en œuvre	15
5.1. La sélection.....	15
5.1.1. Critères de sélection spécifiques aux entreprises sociales	16
5.1.2. Outils de sélection	16
a) Profil entrepreneurial	17
b) Capacités entrepreneuriales.....	18
c) Questions de motivations	18
5.1.3. Synthèse de l'évaluation.....	19
5.2. Formations.....	20
1. Introduction à l'entrepreneuriat social et l'économie sociale et solidaire	20
2. Modèle économique des entreprises sociales	21
3. Impact de l'activité entrepreneuriale	21
4. ESS vs RSE	22
5. Statuts juridiques de l'entrepreneuriat social	22
6. Coopération.....	23
7. Durabilité et économie circulaire.....	23
5.3. Coachings.....	24
1. Plan de Développement Entrepreneurial (PDE).....	24
2. Social Business Model Canvas	24
3. Sources de financement pour les entreprises sociales	25

4.	Cartographie de l'impact.....	26
5.	Canevas d'orientation pour le statut juridique	26
5.4.	Suivi-évaluation	27
5.5.	Certification.....	28
6.	Success stories de la mise en œuvre pilote SE Loop.....	30
	Bénin Béni, produits cosmétiques.....	30
	Moonri, commercialisation de riz.....	31
	NerdX digital, conception et développement de sites internet écoresponsables.....	32

1. Introduction

1.1. L'histoire du Social Enterprise Loop

Depuis 2015, le projet « Centre d'Innovations Vertes pour le secteur Agroalimentaire » (ProCIVA) au Bénin met en œuvre un programme d'accompagnement innovant, le « SME Business Training and Coaching Loop » (SME Loop), consistant à soutenir les petites et moyennes entreprises (PME) déjà en activité par la mise en œuvre de formations et coachings personnalisés afin d'améliorer la productivité et l'emploi. L'approche est aujourd'hui devenue un outil standardisé de la GIZ dans le domaine de la promotion des PME et a déjà été mis en œuvre dans plus de 15 pays en Afrique.

De plus, le ProCIVA soutient depuis 2015 le partenaire SENS (Solidarités Entreprises Nord-Sud) pour promouvoir les chaînes de valeurs inclusives au Bénin. SENS Bénin pense, expérimente et accompagne le développement de chaînes de valeurs inclusives dans un principe d'économie sociale et territoriale durable. Avec la démarche B'EST, il soutient le développement d'un réseau d'entreprises solidaires rurales et urbaines pour construire des chaînes de valeur inclusives créatrices de valeur nouvelle, partagée avec les petits producteurs ruraux et les entreprises féminines de transformation.

Pour répondre à la forte demande de la part de partenaires et d'autres projets de coopération internationale, notamment au sein de la GIZ, ainsi qu'au contexte international favorable, il a été décidé d'élargir la gamme SME Loop à d'autres cibles telles que les entreprises sociales.

Dans une perspective d'intensification du partenariat existant, le développement de cette offre s'est fait avec SENS Bénin, acteur expérimenté et reconnu de l'entrepreneuriat solidaire et inclusif. Le travail commun du ProCIVA et de SENS Bénin ont abouti à la création d'une boîte à outils rassemblant des matériels de formation et de coaching utiles et adaptés à la mise en œuvre d'un parcours de formation dédié à l'entrepreneuriat social, ayant permis d'adapter le programme d'accompagnement « classique » SME Loop aux spécificités des entreprises sociales.

1.2. Qu'est-ce qu'une entreprise sociale ?

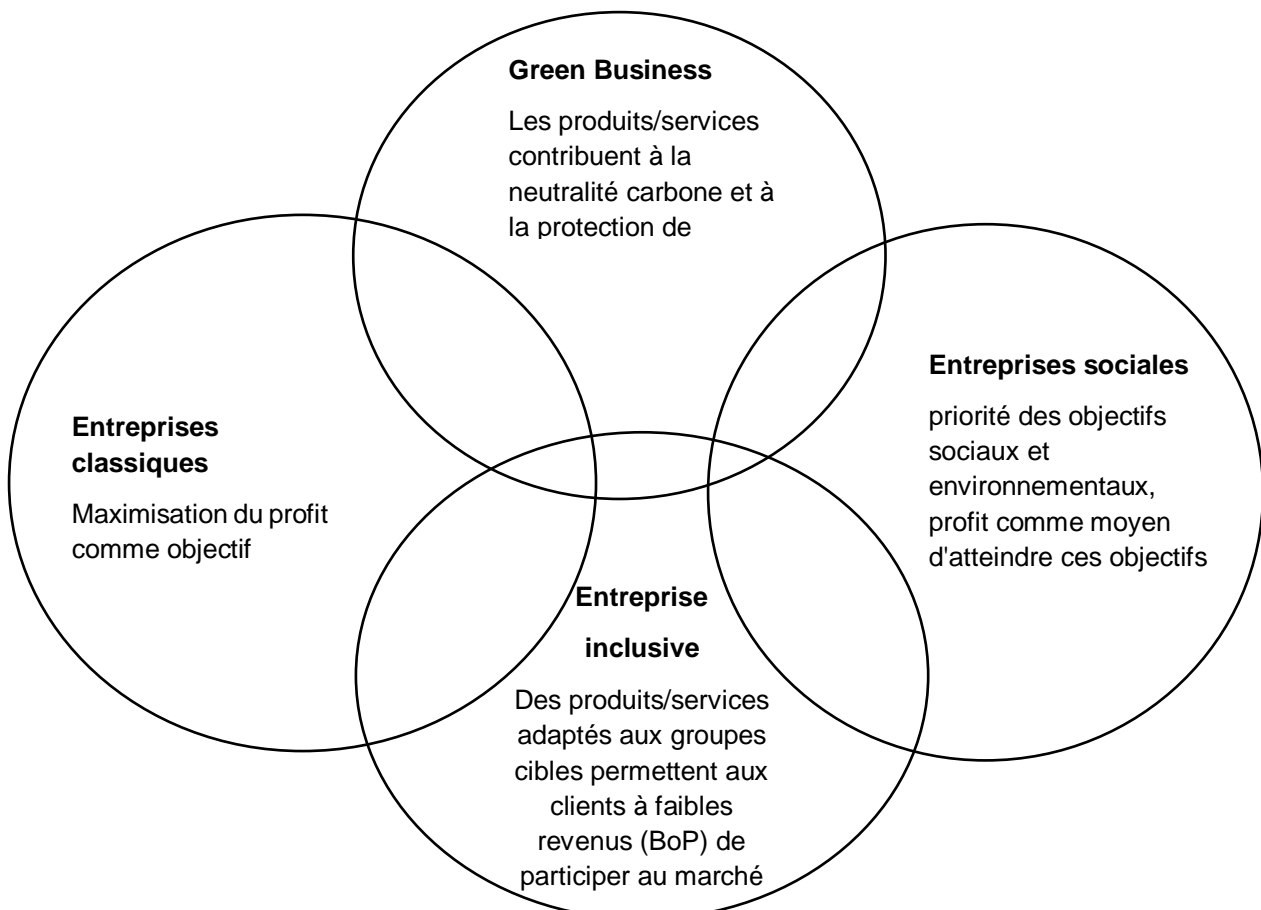
Une entreprise sociale a pour objectif principal de générer un impact social ou environnemental par son activité économique, les profits réalisés servant principalement à financer la poursuite de cet objectif.

On retrouve ici les trois dimensions du développement durable : Economique, social et environnemental. La logique de l'entrepreneuriat social est d'utiliser la dimension économique comme outil pour atteindre les deux autres dimensions. L'entrepreneuriat (et donc l'efficacité économique) devient un outil pour avoir de l'impact social et environnemental, et non uniquement financier comme c'est le cas dans la dimension économique classique seule.

L'entrepreneuriat social repose sur quatre principes fondamentaux :

1. Être viable (ou en avoir le potentiel) → Être solide pour être solidaire.
2. Répondre à un **défi environnemental et/ou social** (recyclage, accès à l'emploi de personnes précaires, alimentation saine, protection de l'environnement, éducation etc.)
3. Prioriser l'atteinte de **l'objectif social/environnemental** sur la maximisation du profit financier. A cette fin, les profits sont **majoritairement réinvestis** dans l'entreprise
4. Les parties prenantes sont impliquées dans la gouvernance de l'entreprise

On entend souvent les termes d'entreprise verte ou d'entrepreneuriat inclusif. Le schéma ci-dessous propose de clarifier les termes. Les entreprises vertes et inclusives se définissent par la finalité de leurs offres et peuvent être des entreprises sociales, tout comme elles peuvent avoir un modèle économique classique.



1.3. Qu'est-ce que l'économie sociale et solidaire (ESS) ?

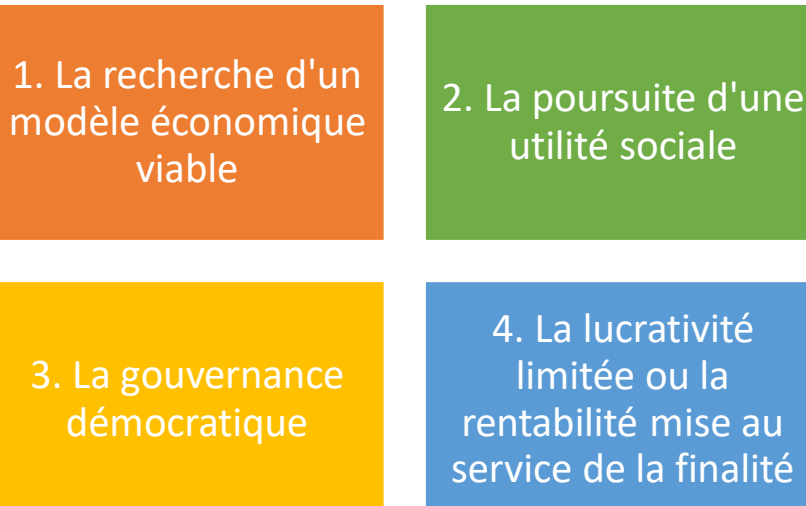
Le terme d'économie sociale et solidaire (ESS) décrit une forme d'économie alternative dans laquelle différents types d'organisations poursuivent en priorité des objectifs sociaux ou orientés vers la communauté. Cela se fait dans le respect de principes fondamentaux, tels que l'utilisation des bénéfices/excédents pour les objectifs de l'organisation ainsi que des processus de décision démocratiques. Les ressources financières peuvent être obtenues par des modèles économiques marchand (vente de produits/services) ou non-marchand (fonctionnement sur la base de subventions/donations).

En économie, on fait la distinction entre le secteur public (détenu par l'État ou par les collectivités territoriales) et le secteur privé. Afin d'être plus précis, ce dernier peut être divisé en deux catégories :

- le secteur privé lucratif, composée d'organisations actionnariales appartenant à des individus, motivées par l'esprit d'entreprise individuel, une gestion patrimoniale des biens et/ou la recherche du profit ;
- le secteur privé non lucratif, également appelé l'« économie sociale et solidaire », qui peut se définir en creux par rapport à ces deux premiers secteurs : il n'est pas public mais privé et n'appartient pas à un nombre limité d'actionnaires comme parfois le sont les sociétés du secteur privé lucratif. Par conséquent, il désigne un large éventail de groupes de bénévoles ou communautaires et d'activités sans but lucratif.

A but non lucratif ne veut pas dire « sans profit ». Du bénéfice peut être généré par des activités économiques, mais ce n'est pas le but premier de cette activité et il n'est pas réservé aux propriétaires de l'entreprise. Au contraire, il est plutôt majoritairement réutilisé pour atteindre l'objectif social de l'organisation.

Dans plusieurs pays, des lois cadre définissent quels types d'organisations font partie de l'ESS. En France par exemple, il s'agit des associations, des coopératives, des mutuelles, des fondations et des entreprises sociales. En Afrique aussi, certains pays comme le Sénégal, le Cameroun, la Tunisie ou encore Djibouti ont adopté des lois ESS. Dans d'autres pays, des organisations adhérant aux principes de l'ESS peuvent exister sans qu'un cadre sur l'ESS existe. Plus qu'une question de statuts, l'ESS est une forme d'économie alternative qui répond aux principes suivants :



Un modèle économique viable ne veut pas forcément dire marchand, il peut être viable en ayant un modèle subventionné qui fonctionne sur le long terme.

Pour faire le lien avec les entreprises sociales, ces dernières font donc partie de l'ESS. A l'inverse, toutes les organisations de l'ESS ne sont pas automatiquement des entreprises sociales, car elles n'ont pas toutes un modèle économique marchand (p.ex. les associations). Les entreprises sociales mettent l'accent sur un modèle entrepreneurial et donc marchand.

1.4. Le contexte international de l'ESS et de l'entrepreneuriat social

Ces dernières années, le contexte international autour de l'ESS a évolué favorablement avec plusieurs événements marquants :

- 2022 : l'OIT adopte une [résolution concernant le travail décent et l'économie sociale et solidaire](#), reconnaissant que l'ESS peut contribuer à des économies et des sociétés équilibrées, inclusives, résilientes et durables.
- 2023 : L'ONU adopte la résolution sur [La promotion de l'Économie sociale et solidaire au service du Développement durable](#)
- [l'Union Européenne](#) est très active à ce sujet, la Commission Européenne ayant développé un [Plan d'action pour l'économie sociale](#), et le Conseil de l'Union Européenne a publié des [recommandation du Conseil relative à la mise en place des conditions-cadres de l'économie sociale](#)

En Afrique aussi, le contexte a évolué considérablement ces dernières années :

- l'Union Africaine a voté une [stratégie décennale de l'Union africaine pour l'ESS \(2023-2032\)](#).
- Depuis 2019, plusieurs pays africains, comme le Cameroun, la Tunisie, le Sénégal et Djibouti ont adopté une loi cadre sur l'ESS
- Le Forum Mondial de l'ESS, organisé tous les deux ans par le Global Forum for Social Economy (GSEF), s'est tenu à Dakar en 2023, pour la première fois sur le continent africain

Cette dynamique encourageante au niveau mondial justifie le développement du Social Enterprise Loop et permet à la GIZ de se positionner comme acteur de promotion de l'ESS dans ses pays partenaires.

1.5. Quelle plus-value de l'approche Social Enterprise Loop ?

En plus d'avoir pour objectif d'augmenter la compétitivité et d'encourager la création d'emplois, le Social Enterprise Loop vise également à générer un impact positif sur la société et l'environnement par l'activité de l'entreprise, contribuant ainsi davantage aux ODD. Potentiellement, le Social Enterprise Loop contribue, entre autres, à promouvoir des entreprises qui :

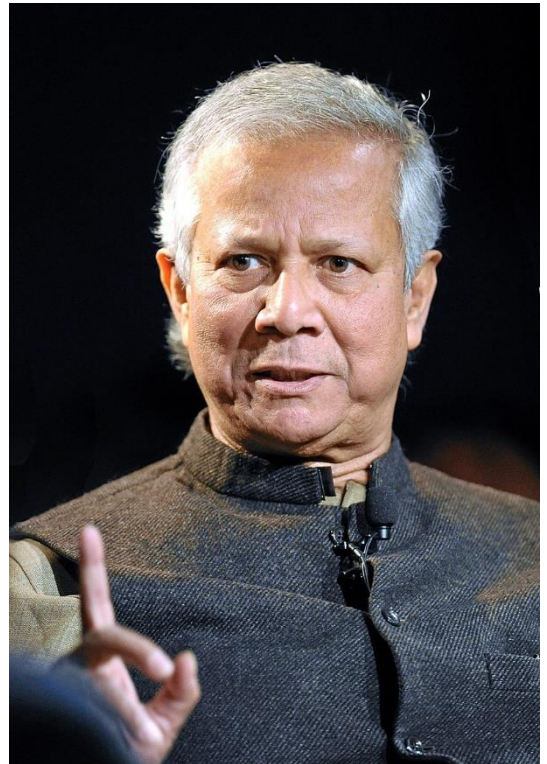
- Proposent des produits/services ayant un impact positif sur la société et/ou l'environnement (produits BOP, accès à des produits sains, protection de l'environnement, réduction des déchets/émissions carbone etc.)
- Développent un modèle d'affaires à lucrativité limitée ou à but non lucratif, permettant de réinvestir une grande partie des bénéfices dans l'entreprise afin de maximiser son impact
- Favorisent l'inclusion et l'insertion professionnelle de publics précaires/de minorités (accès à l'emploi, accès aux marchés, aux produits/services proposés)
- Augmentent les emplois stables et améliorent les conditions de travail
- Améliorent la qualité des produits (p.ex. produits biologiques, durée de vie prolongée, composants réparables/recyclables facilement etc.)

Ainsi, les entreprises sociales contribuent aux objectifs de développement durable (ODD), comme le reconnaissent les Nations-Unies, tout en intégrant le principe d'efficacité économique et d'auto-financement sur le long terme. Cela offre de nouvelles possibilités à la coopération internationale d'appuyer des entreprises sociales qui, une fois l'autonomie financière atteinte, à leur tour contribueront à l'atteinte des ODD de manière indépendante.

*« Un dollar de charité n'a qu'une seule vie.
Un dollar du social-business est éternel »*

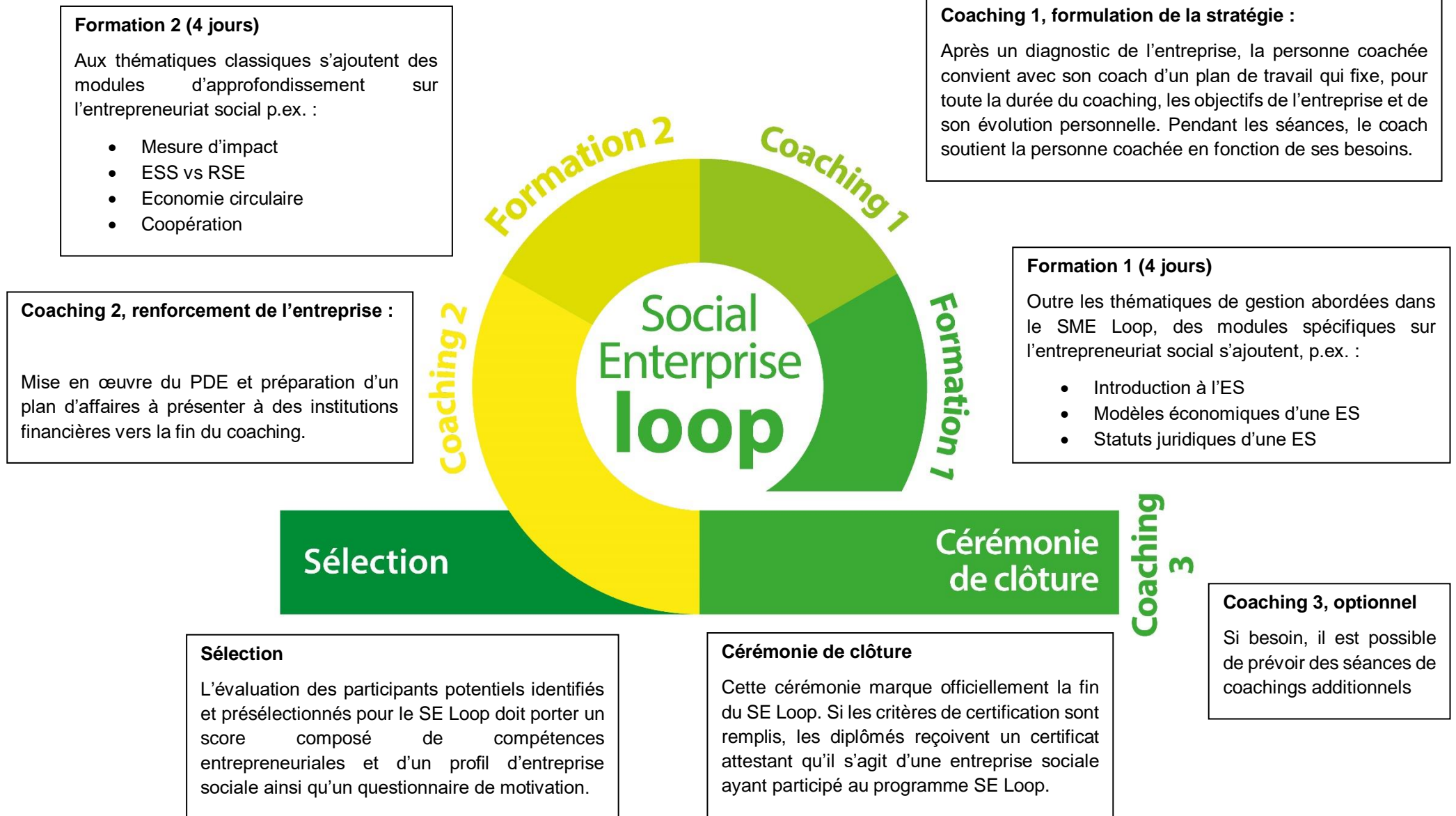
- Muhammad Yunus

Prix Nobel de la Paix 2006



2. L'approche Social Enterprise Loop

Comme le SME Loop, le Social Enterprise Loop (SE Loop) est constitué de sept phases consécutives, chaque phase se basant sur la précédente. La durée totale nécessaire pour la réalisation d'un circuit complet de SME Loop est de six mois (sans compter la période de préparation).



3. Analyse comparative du SE Loop et du SME Loop classique

Que ce soit pour le SME Loop classique ou pour le SE Loop, l'approche reste la même en ce qui concerne le processus et les différentes étapes de mise en œuvre. C'est plutôt au niveau des contenus, tant sur les formations que sur les outils de coaching, que les différences se portent. Le tableau suivant fait une comparaison du SME Loop classique et du SE Loop.

Éléments de comparaison	SME Loop classique	SE Loop
Groupes cibles	<p>Selon le handbook du SME Loop, les critères envisageables pour le groupe cible sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Entreprise déjà active sur le marché depuis au moins six (6) mois • Intégration d'activités formelles et informelles • Entreprise susceptible d'augmenter ses revenus/sa compétitivité et de créer des opportunités d'emploi • Les participants sont propriétaires ou dirigeants d'entreprises tournées vers le marché • Être formalisé, en cours de formalisation, ou s'engager à la formalisation pendant l'accompagnement • La PME est considérée comme la principale source de revenu du propriétaire • Les fournisseurs de services/matières premières au niveau méso font explicitement partie des acteurs économiques ciblés • L'accent est mis sur la participation des femmes et/ou des jeunes • Compétences entrepreneuriales : lecture, écriture, rédaction de documents, calcul de base • Ouverture d'esprit vis-à-vis de l'innovation (p. ex. utilise déjà/s'intéresse à pour une innovation particulière) 	<p>Comme le SME Loop, le SE Loop s'adresse aux entreprises en activité.</p> <p>En plus des critères SME Loop, la cible doit :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Objectif social / environnemental défini comme objectif principal de l'entreprise • Contribution à au moins 1 ODD • Au moins 50% des ressources financières proviennent de sources marchandes (activité commerciale) <p><i>Dans des contextes où l'entrepreneuriat social serait moins développé/connu, il est possible de sélectionner des entreprises classiques en activité qui ont une forte motivation à devenir une entreprise sociale.</i></p> <p>Une grille d'évaluation des critères d'entrepreneuriat social est proposée au chapitre consacré à la sélection.</p>

Éléments de comparaison	SME Loop classique	SE Loop
	<ul style="list-style-type: none"> Intégration des entreprises plus prospères ou moins prospères mais qui présentent un fort potentiel 	
Nombre de PME par Loop	12-25 (Manuel SME Loop)	12-25
Formation	Deux séries de formation réalisées en présentiel. 3 jours de formation par session.	Deux séries de formations réalisées en présentiel. 4 jours de formation , incluant des modules de formation spécifiques à l'entrepreneuriat social
Coaching	En présentiel par au moins deux visites mensuelles dans l'entreprise. 2 phases de coachings minimum.	En présentiel par au moins deux visites mensuelles dans l'entreprise. 2 phases de coaching minimum.
	Remplissage d'un diagnostic et PDE et utilisation des outils SME Loop	Remplissage d'un diagnostic et PDE actualisé et utilisation d'outils spécifiques (cf. chapitre outils de coaching)
Accès au financement	Invitation d'institutions financières au salon de présentation des plans d'affaires	Si possible, inviter des institutions dédiées au financement des entreprises sociales
Certification	En présentiel	En présentiel, critères adaptés aux entreprises sociales

4. La préparation de la mise en œuvre

4.1. Environnement et système de coopération

Dans les pays où le SME Loop est déjà mis en œuvre, l'environnement et le système de coopération dans ces pays sont connus. De manière générale, il est recommandé de travailler avec des coachs ayant déjà une expérience avec le SME Loop. Si cela n'est pas possible, alors il faudra former les nouveaux coachs sur le fonctionnement de base du SME Loop avec les contenus du SE Loop.

Il faut cependant actualiser ce système en prenant en compte l'environnement de l'entrepreneuriat social : Est-ce qu'il y a des lois ou des réglementations spécifiques pour l'entrepreneuriat social ? Est-ce que c'est un concept déjà assez connu parmi la population, est-ce qu'il existe déjà beaucoup d'entreprises sociales ? Est-ce qu'il existe des coachs avec cette expertise ?

NMQ : Pour la mise en œuvre du Social Enterprise Loop, **une bonne maîtrise de l'entrepreneuriat social est un prérequis indispensable**, particulièrement concernant les prestataires de mise en œuvre et les coachs.

S'il n'y a pas de prestataires de services compétents et expérimentés dans le domaine de l'entrepreneuriat social, une mise en œuvre ne pourra pas être réalisée et ce, même s'ils ont une expérience SME Loop. Le fonctionnement d'une entreprise sociale diffère fortement d'une entreprise classique et il est nécessaire que les coachs maîtrisent cela afin de pouvoir travailler correctement avec les entrepreneurs. Si cette expertise n'est pas disponible localement, il faudra alors essayer d'identifier des prestataires étrangers capables éventuellement de réaliser la mise en œuvre sur place.

Dans un contexte où l'entrepreneuriat social est peu (re)connu, il est nécessaire de sensibiliser au préalable les populations (et particulièrement les jeunes souhaitant se lancer dans l'entrepreneuriat) ainsi que les acteurs publics et privés de l'écosystème entrepreneurial. Le Social Enterprise Loop peut être mis en œuvre pour des entreprises classiques en activité qui ont une forte motivation à devenir une entreprise sociale, ce qui doit être vérifié et validé lors de la sélection.

4.2. Choix des partenaires de mise en œuvre

Pour un fort impact et une meilleure visibilité des actions du programme de mise en œuvre du SE Loop, nous recommandons de se focaliser sur le choix des fournisseurs de services locaux. Ils ont une meilleure connaissance des réalités du milieu et seront utiles pour la durabilité des actions au-delà de la durée du programme.

Les fournisseurs de services peuvent être des associations professionnelles, des sociétés de conseil locales, des agences de PME des ministères du secteur ou encore, dans certains cas, des ONG. Il faudra cependant veiller à ce qu'elles aient une bonne expertise sur l'entrepreneuriat social et une bonne connaissance de l'approche SE Loop.

Dans les régions où il existe des fournisseurs de services pour le SME Loop, le programme pourra s'appuyer sur ces fournisseurs pour faciliter la mise en œuvre du SE Loop dans ces débuts. Mais il est nécessaire que ces prestataires aient une expertise en entrepreneuriat social. Avec le temps, d'autres fournisseurs pourront être intégrés en prenant les dispositions pour leur offrir des formations.

NMQ : Choix des partenaires de mise en œuvre

Les fournisseurs de services SE Loop doivent avoir une bonne connaissance de l'approche SME Loop. Il faut donc prévoir des formations pour ceux qui ne sont pas encore familiers de l'approche SME Loop.

4.3. Sélections des formateurs et coachs

Les formateurs et les coachs peuvent faire partie du personnel du fournisseur de service ou être recrutés dans leur réseau. Pour conduire le SE Loop, les formateurs et les coachs doivent avoir le profil requis pour un formateur et un coach SME Loop (se référer au handbook SME Loop). Les coachs seront certifiés SME Loop et SE Loop. En plus de cela, **les coachs doivent avoir une très bonne connaissance et expérience de l'entrepreneuriat social dans leur pays**, sans quoi il leur sera impossible d'accompagner correctement une entreprise sociale.

4.4. Renforcement des capacités des fournisseurs de services, des formateurs et des coachs SME Loop

Il peut être impossible de trouver des formateurs et des coachs qui répondent exactement aux profils décrits. Dans les pays où le SME Loop est déjà mis en œuvre, des formateurs et des coachs ont été formés au SME Loop. Dans ce cas, le projet pourra s'appuyer sur ces formateurs et coachs certifiés SME Loop pour la mise en œuvre des premiers SE Loop. Il s'agira alors d'identifier parmi ces formateurs et coachs, ceux qui ont déjà une expérience en entrepreneuriat social et de leur offrir des sessions de renforcement de capacité sur l'approche SE Loop.

En revanche dans les pays qui voudront directement mettre en œuvre le SE Loop, il faudra organiser un **stage d'introduction** à l'approche SME Loop et à la méthodologie SE Loop. Il est très important que les formateurs et les coachs maîtrisent les principes et normes minimales de ces approches.

5. Phases de mise en œuvre

5.1. La sélection

Un programme co-développé par :

giz Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH

ens Bénin
Solidarités Entreprises Nord-Sud

Vous êtes un·e entrepreneur·e à impact social ?

Participez au **Social Enterprise Loop**, un programme d'accompagnement gratuit sur 6 mois dédiés à l'entrepreneuriat social et à impact !

Postulez avant
le 18 Décembre 2022



Vous exercez depuis plus de 6 mois à : Cotonou
Calavi
Ouidah ?

Vous recherchez des **formations** en gestion d'entreprise et un **accompagnement personnalisé** ?

Pour candidater
Remplissez [le formulaire en ligne](#)

Une question ?
Ecrivez à se.loop.benin@gmail.com

5.1.1. Critères de sélection spécifiques aux entreprises sociales

Comme pour tout programme d'accompagnement, des critères de sélection objectivement vérifiables sont à définir pour cadrer le processus de sélection. Dans le cadre des entreprises sociales, des critères spécifiques sont à ajouter, tels que la capacité sur le long terme à générer au moins 50% de ses ressources financières par une activité commerciale pour la différencier d'une ONG. En fonction du groupe cible (p.ex. entrepreneurs sociaux expérimentés ou entreprises transition vers l'entrepreneuriat social), il est possible d'exiger des critères spécifiques à la gouvernance ou l'utilisation des bénéfices, mais ceci n'est pas obligatoire. Les critères décrits dans cet outil sont donc des propositions qu'il est nécessaire d'adapter au contexte de l'accompagnement souhaité.

Les critères de sélection spécifiques pour le Social Enterprise Loop sont les suivants :

- Objectif social / environnemental défini comme objectif principal de l'entreprise
- Contribution à au moins 1 ODD
- Au moins 50% des ressources financières proviennent de sources marchandes (activité commerciale)
- Questionnaire de motivation
- Score minimum de 75/150 points pour l'évaluation Entrepreneuriat social (voir outils ci-dessous)
- Références si disponibles

5.1.2. Outils de sélection

Afin de refléter les critères spécifiques à l'entrepreneuriat social dans la sélection, il est nécessaire d'adapter les outils existants afin de pouvoir vérifier que les entreprises sélectionnées s'inscrivent réellement dans une démarche d'entrepreneuriat social.

Les outils utilisés dans le SE Loop:



1. Evaluation du profil entrepreneurial adapté
2. Evaluation des capacités entrepreneuriales adapté
3. Fiche d'analyse des besoins en formation
4. Questionnaire de motivation

A noter que la fiche d'analyse des besoins en formation n'a pas été modifiée par rapport au SME Loop classique. Seuls les profil et capacités entrepreneuriales ainsi que le questionnaire de motivation seront présentés sur les pages suivantes.

a) Profil entrepreneurial

Afin de mieux comprendre si le profil du/de la candidat.e correspond à celui d'un.e entrepreneur.e social.e, cet outil propose une succession de questions permettant d'identifier certains traits de caractéristique propres à l'entrepreneur et particulièrement l'entrepreneur social. Aux 40 questions du questionnaire de profil entrepreneurial du SME Loop classique s'ajoutent quinze questions pensées comme spécifiques à l'attitude d'un entrepreneur social, listées ci-dessous :

	Enoncés	Pas du tout	Un peu	Assez	Beaucoup
41	Je pense que gagner de l'argent n'est pas le seul objectif de l'entreprise.				
42	Je souhaite gagner de l'argent pour augmenter l'impact positif de mon action				
43	J'entreprends car je ressens le besoin d'agir au service de ma communauté				
44	Je pense que les entreprises ont une responsabilité envers la société				
45	Je pense qu'entreprendre et faire du social ne sont pas contradictoires				
46	J'entreprends parce que je veux être en conformité avec mes valeurs				
47	Je suis d'accord avec cette affirmation : seul on va plus vite, ensemble on va plus loin.				
48	Je vois mes concurrents comme des partenaires potentiels				
49	Je suis inspiré par des entreprises sociales déjà existantes				
50	Je n'ai pas peur de parler de mon projet autour de moi et prend en compte les possibles critiques pour m'améliorer.				
51	Mon idée/entreprise répond à un besoin social ou environnemental encore non assouvi.				
52	Je souhaite que l'avis de mes employés soit pris en compte dans les futures décisions concernant l'entreprise.				
53	Je pense que les bénéfices ont plus d'impact quand ils sont réinvestis dans l'entreprise qu'au propriétaire				
54	Je souhaite que mes biens ou services vendus aient un impact positif dans la société.				
55	Je suis vigilant à l'optimisation des ressources et à l'impact environnemental de ma production				

TOTAL =/165

Dont total entrepreneuriat social =/45

L'outil totalise 165 points dont 45 maximum pour l'entrepreneuriat social (3pts x 15 questions).

b) Capacités entrepreneuriales

Similaire au « profil entrepreneurial », l'outil d'évaluation des capacités entrepreneuriales se présente sous forme d'un questionnaire et porte, cette fois-ci, sur les dispositions prises par l'entreprise dans différents domaines telles que la gouvernance, les pratiques de gestion financières et humaines, de production etc. Ceci contribue à mieux évaluer les capacités entrepreneuriales et les besoins en accompagnement de l'entreprise. Ici aussi, des critères spécifiques à l'entrepreneuriat social ont été ajoutés.

Quelques exemples :

La production est basée sur des ressources recyclées/réutilise des matériaux déjà utilisés.

L'entreprise a une bonne connaissance des réseaux d'entreprises sociales dans son domaine économique.

L'entrepreneur a une bonne connaissance des statuts juridiques propres aux entreprises sociales

c) Questions de motivations

Cet outil sert à mieux cerner la motivation de l'entrepreneur à trois niveaux. Premièrement, il s'agit de comprendre quelle est sa compréhension de l'entrepreneuriat social et pourquoi il/elle souhaite se lancer dans ce type d'entrepreneuriat. Ce questionnaire est particulièrement utile dans les situations où l'entrepreneuriat social n'est pas reconnu. Deuxièmement, l'outil permet de vérifier si le type d'activité envisagé répond à un besoin social/environnemental du territoire et si ceci s'inscrit bien dans le cadre des entreprises que le programme souhaite accompagner. Pour finir, il est question d'évaluer la motivation et les besoins exprimés justifiant de la nécessité de se faire accompagner.

Outre les scores obtenus, ce questionnaire facilite l'analyse qualitative de la motivation du ou de l'entrepreneur.e et complète ainsi les outils de sélection.

1. Pourquoi souhaitez-vous vous lancer dans l'entrepreneuriat social ? (___ / 5 points)
OU Entreprise déjà existante : Pourquoi avez-vous fait le choix de l'entrepreneuriat social ?
2. Quel est le problème social/environnemental auquel vous souhaitez apporter une solution ? (___ / 5 points)
3. Qu'est-ce qui fait de votre entreprise une entreprise sociale ? (___ / 5 points)
4. Pourquoi souhaitez-vous vous faire accompagner par le Social Enterprise Loop ? (___ / 5 points)

Note globale sur 20 : _____ / 20 points

Grille d'évaluation :

0	3	5
Aucune réponse / Réponse non satisfaisante	1 argument satisfaisant	2 ou plus arguments satisfaisants

5.1.3. Synthèse de l'évaluation

Les outils de sélection présentés permettent d'évaluer une candidature sur la base d'un score, distinguant d'une part les critères liés à l'entrepreneuriat classique et d'autre part ceux spécifiques à l'entrepreneuriat social. La candidature doit obtenir un score minimum de 75/150 points pour l'évaluation Entrepreneuriat social afin d'être sélectionnée, afin de s'assurer que le profil soit pertinent pour un accompagnement dédié aux entreprises sociales.

CRITERES PRINCIPAUX	NOTE OBTENUE
L'entreprise répond à un défi social et/ou environnemental reconnu par les ODD (20 pts pour 2 ODD et plus, 10 pts pour 1 ODD)	
Profil entrepreneurial (165 pts) Dont score profil entrepreneuriat social : (/45 pts)	
Sexe (10 pts pour les femmes ; 5 pts pour les hommes)	
Age (10 pts pour les personnes entre 18 et 40 ans et 5 pts pour les autres)	
Nombre d'emplois (10 pts pour 10 employés et plus, 7 pts pour 5 à 9 employés, 5 pts pour 2 à 4 employés, 2 pts pour 1 employé et 0 pt pour 0 employé)	
Chiffre d'affaires des six derniers mois (10 pts pour un CA supérieur à 3 millions, 8 pts pour un CA entre 3 et 9 millions ; 6 pts pour un CA entre 2 et 3 millions ; 4 pts pour un CA entre 1 et 2 millions ; 1 pts pour un CA inférieur à 1 million)	
Capacités entrepreneuriale (165 points) Dont score Entrepreneuriat Social : /45	
Expériences (entreprises à 10 ans et +=10 pts ; 5 à 10 ans = 7 pts ; 2 à 4 ans = 5 pts ; 0 à 2 ans = 2 pts)	
Niveau d'instruction (universitaire =10 ; Secondaire = 8 ; primaire = 6 ; alphabétisé = 4 ; aucun = 0)	
Statut juridique ou reconnaissance légale ESS : association/coopérative/entreprise sociale agréementée = 20pts ; Entreprise sociale définie par l'entrepreneur comme telle = 10 pts ; entreprise classique = 0 pt.	
Réponses au questionnaire de motivation (20 pts max)	
TOTAL Dont total entreprise sociale/450/150

5.2. Formations

Les modules de formations complémentaires mettent un accent sur différentes thématiques spécifiques de l'entrepreneuriat social. Il existe sept modules :

- Introduction à l'entrepreneuriat social et l'économie sociale et solidaire
- Modèle économique des entreprises sociales
- Impact de l'activité entrepreneuriale
- Statuts juridiques de l'entrepreneuriat social
- ESS et RSE (différences, risques de dérives)
- Coopération
- Economie circulaire et durabilité



Ces modules sont à dérouler lors des deux sessions de formation et peuvent être complétés par des modules additionnels. Afin d'avoir assez de temps pour dérouler tous les modules sans devoir renoncer à trop de modules de gestion, **il est recommandé de consacrer 4 jours à chaque session de formation**. Dans le SME Loop classique, elles durent 3 jours.

Si vous développez des modules additionnels, n'hésitez pas à les partager avec les autres praticiens SE Loop afin de renforcer l'approche et faire vivre sa communauté !

1. Introduction à l'entrepreneuriat social et l'économie sociale et solidaire

Dans ce module, les concepts d'entreprise sociale et d'économie sociale et solidaire sont présentés de manière introductive, proposant le cadre dans lequel les entreprises sociales peuvent évoluer.

Durée	Environ 3 heures
Thématiques abordées	<ul style="list-style-type: none">• Définitions et principes de l'entrepreneuriat social• Définition et principes de l'économie sociale et solidaire• Similarités et différences avec l'entrepreneuriat classique
Compétences visées	Les participants sont capables de <ul style="list-style-type: none">• Définir l'entrepreneuriat social et l'économie social et solidaire• Différencier/Comparer entrepreneuriat classique et ESS• Illustrer l'ESS avec des cas concrets, citer des exemples d'entreprises à impact• Employer les principes de l'ESS pour les appliquer dans leur propre cas

2. Modèle économique des entreprises sociales

Le module explore différents types de modèles économiques propres aux entreprises sociales et outille les participants à développer/adapter leur modèle économique afin de prendre en compte les spécificités d'un modèle économique de l'entrepreneuriat social.

Durée	Environ 3 heures
Thématiques abordées	<ul style="list-style-type: none">• Caractéristiques d'un modèle économique• Les modèles économiques de l'entrepreneuriat social• Le Social Business Model Canvas
Compétences visées	Les participants sont capables de <ul style="list-style-type: none">• Comparer différents modèles économiques des entreprises sociales• Appliquer les spécificités du modèle économique d'une entreprise sociale à leur entreprise• Décrire leur modèle économique social

3. Impact de l'activité entrepreneuriale

Dans ce module, il est abordé les mesures et démonstration des actions de l'entreprise sociale. Aux enjeux de réponse à un objectif social, la mesure d'impact est ce qui permet de démontrer de l'atteinte (ou non) de cet objectif et ainsi le bien-fondé de l'existence de cette entreprise, aussi bien à l'extérieur qu'en interne.

Durée	Environ 4h
Thématiques abordées	<ul style="list-style-type: none">• La définition plurielle de l'impact puis de l'impact social• Les étapes-clés de la démarche de mesure d'impact social• Aperçu des différentes méthodes
Compétences visées	Les participants sont capables de <ul style="list-style-type: none">• Définir la notion d'impact et les différents aspects qu'il aborde• Comprendre l'importance de la mesure d'impact social pour une entreprise sociale• Savoir comment mesurer cet impact social• Faire la différence entre une analyse quantitative et qualitative

4. ESS vs RSE

Durée	Environ 2h
Thématiques abordées	<ul style="list-style-type: none">• Définition de la RSE, similitudes et différences avec l'ESS• Les bénéfices de la RSE• Les risques de dérives et la notion de greenwashing• Débat sur la convergence possible entre l'ESS et la RSE
Compétences visées	Les participants sont capables de <ul style="list-style-type: none">• Définir la notion de RSE• Comprendre les bénéfices ainsi que les risques de dérives de la RSE• Décrire la différence entre RSE et ESS• Discuter de la convergence possible entre ESS et RSE

5. Statuts juridiques de l'entrepreneuriat social

Le choix des statuts juridiques d'une entreprise est une étape cruciale dans tout processus de création/développement d'entreprises. Ce module présente le cadre dans lequel les entreprises sociales peuvent opérer afin de choisir leurs statuts juridiques.

Durée	Environ 2h
Thématiques abordées	<ul style="list-style-type: none">• Les statuts juridiques de l'ESS et leurs implications• Différences et similarités entre entreprises classiques et sociales• Les critères à prendre en compte et les étapes pour le choix de la forme juridique
Compétences visées	Les participants sont capables de <ul style="list-style-type: none">• Se repérer dans le cadre légal des statuts juridiques de leur pays• Comparer les statuts juridiques compatibles avec l'entrepreneuriat social• Identifier les modalités pertinentes quant au choix des statuts juridiques• Suivre un processus menant au choix et à la formalisation des statuts juridiques

6. Coopération

Le module de coopération en affaires permet, à travers des mises en situation, de déceler les freins à la coopération et d'identifier les enjeux d'une bonne coopération en affaires.

Durée	Environ 2h
Thématiques abordées	<ul style="list-style-type: none">• Qu'est-ce que la coopération en affaires• Pourquoi coopérer• Comment mettre en place une coopération durable
Compétences visées	Les participants sont capables de <ul style="list-style-type: none">• Expliquer ce qu'est la coopération et les avantages que cela représente• Développer un processus pour initier des coopérations• Identifier des risques dans une coopération pour éviter les malentendus

7. Durabilité et économie circulaire

La notion de durabilité est transversale à toute entreprise sociale, elle se décline dans un concept prenant de plus en plus d'ampleur partout dans le monde : l'économie circulaire. Le module présente la théorie et la pratique de comment doit se réfléchir tout au long du processus de création et développement de l'entreprise.

Durée	Environ 2 heures
Thématiques abordées	<ul style="list-style-type: none">• Les notions et exemples d'économies linéaire et circulaire• Les 7 piliers de l'économie circulaire• Le cadre légal existant en Afrique sur l'économie circulaire
Compétences visées	<ul style="list-style-type: none">• Discuter des concepts de développement durable• Différencier économie linéaire et circulaire et discuter de l'enjeu de la transition de l'une vers l'autre• Appliquer les principes de l'économie circulaire à leur entreprise

Les modules sont disponibles sur IDA et DMS :

IDA : [Social Enterprise Loop - Tous les documents \(sharepoint.com\)](#)

DMS : [Social Enterprise Loop - \(dms\)](#)

5.3. Coachings

Les coachings se déroulent de la même manière et à la même fréquence que lors du SME Loop, c'est-à-dire deux par mois lors de la première phase de coaching et trois par mois lors de la seconde. Les outils adaptés à l'entrepreneuriat social suivants sont disponibles et décrits ci-dessous. Certains outils nécessitent d'être adaptés au contexte local. Dans tous les cas, les outils présentés ici ne sont pas exhaustif et il est fortement conseillé d'en développer d'autre en fonction du contexte et des besoins du groupe cible. Cela souligne encore une fois la nécessité de recruter des coachs disposant déjà d'une expertise en entrepreneuriat social et ESS.

Si vous développez des outils de coaching additionnels, n'hésitez pas à les partager avec les autres praticiens SE Loop afin de renforcer l'approche et faire vivre sa communauté !

1. Plan de Développement Entrepreneurial (PDE)

Le Plan de Développement Entrepreneurial est un document composé de deux parties : Le diagnostic et le plan d'activités.

Avant de débiter l'accompagnement d'une entreprise, il est nécessaire de faire un diagnostic des forces et faiblesses. Cet outil propose différentes rubriques en lien avec l'activité d'une entreprise dont l'analyse doit servir à déterminer les contenus de l'accompagnement. Pour le Social Enterprise Loop, cet outil a été enrichi de rubriques et de critères d'analyse propres à l'entrepreneuriat social.

Le PDE est l'outil cadre dans lequel les axes de travail, les objectifs, activités et indicateurs de réussite sont retenus. Il doit être rempli en début de programme et fait office de feuille de route pour toute la durée de l'accompagnement, tout en étant flexible en cas de besoin d'adaptation en cours de chemin.

2. Social Business Model Canvas

A l'instar du Business Model Canvas, le Social Business Model Canvas est un outil destiné à décrire le modèle économique d'une entreprise sociale en apportant des réponses à différentes composantes d'un modèle. En plus des éléments traditionnels, ce canevas contient également des aspects ayant trait à l'entrepreneuriat social tels que la relation avec les bénéficiaires et l'impact de l'activité. Introduit lors d'un module de formation dédié au modèle économique des entreprises sociales, celui-ci pourra être travaillé de manière plus approfondie pendant les coachings.

Besoin social <i>Quel est le besoin social visé et votre mission ?</i>					
Partenaires <i>Quel sont les partenariats stratégiques indispensables au projet ?</i>	Activités <i>Comment allez-vous mettre en œuvre ce projet ?</i> <i>Quelles en sont les activités clés ?</i>	Proposition de valeur <i>Comment allez-vous répondre à l'enjeu de société ciblé ?</i> <i>Avec quels produits et services ?</i>	Bénéficiaires <i>Quels sont vos bénéficiaires ?</i>	Relations bénéficiaires <i>Comment allez-vous les atteindre, directement/indirectement ?</i> <i>Comment renforcer leur autonomie ?</i>	Impact <i>Quel sont les résultats à court, moyen et long terme sur vos bénéficiaires ou encore sur la société ?</i> <i>Quels sont les indicateurs de pilotage ?</i>
	Ressources <i>De quelles ressources avez-vous besoin ?</i>		Clients <i>Quels sont les destinataires de votre offre ?</i>		
Coûts <i>Quels sont les types de coûts inhérents à votre projet ?</i>		Sources de revenus <i>Quelles sont vos sources de revenus ? Quelle est la contribution de chaque type de revenu au revenu global ?</i>			

D'après : ©Avisé, Guide Se lancer dans l'entrepreneuriat social, 2019

3. Sources de financement pour les entreprises sociales

Durant la seconde phase de coaching, un salon de présentation des plans d'affaires est organisé. Les entreprises sociales ayant des objectifs et modèles économiques différents des entreprises classiques, des sources de financement complémentaires doivent pouvoir s'ajouter aux offres classiques telles que les crédits bancaires. Cet outil présente de manière générale différentes sources pertinentes en fonction du modèle économique ainsi que quelques exemples concrets d'appui aux entreprises sociales, tout en laissant la place à la personne accompagnée pour compléter avec des offres locales en fonction du contexte.

Cet outil doit être adapté en fonction du contexte local, selon les offres de services adaptées aux entreprises sociales. Une expertise locale est fortement recommandée pour avoir une liste exhaustive de ces structures.

4. Cartographie de l'impact

Afin de mesurer l'impact d'une entreprise sociale, l'outil de la cartographie d'impact social propose une méthodologie qui relie les bénéficiaires aux activités mises en œuvre et permet de fixer des indicateurs pour mesurer l'impact. Cet outil se veut être simple dans la mise en œuvre, permettant aux entrepreneurs sociaux débutants de faire leurs premiers pas dans la mesure d'impact social. Des méthodologies plus détaillées et complexes peuvent venir compléter ce premier outil par la suite.

5. Canevas d'orientation pour le statut juridique

Ce canevas propose un ensemble de sept questions afin de permettre aux entrepreneurs d'orienter leurs réflexions quant au statut juridique à choisir. Le canevas ne propose pas de statuts à l'issue de la réflexion, car ceci dépend des statuts juridiques existants dans chaque pays. L'outil sert plutôt à identifier les points clé à clarifier et définir avant de pouvoir trouver le statut juridique le plus approprié dans le contexte local.

Cet outil doit être adapté en fonction du contexte local, selon les statuts juridiques les plus adaptés aux entreprises sociales. Une bonne maîtrise de ces statuts par les coachs est nécessaire afin de pouvoir appuyer les entrepreneurs dans les réflexions et démarches à suivre.

5.4. Suivi-évaluation

Le suivi-évaluation du SE Loop doit pouvoir s'adapter en fonction du public cible. En effet, lorsque les entreprises accompagnées sont des entreprises sociales expérimentées, les critères peuvent être plus spécifiques que lorsqu'il s'agit d'entreprises en transition vers l'entrepreneuriat social. Les critères présentés ici sont donc des propositions et peuvent être adaptés. Néanmoins, il est fortement conseillé d'adapter le suivi-évaluation pour prendre en compte des critères spécifiques à l'entrepreneuriat social. Les indicateurs suivants peuvent servir d'exemples :

1. Indicateurs spécifiques à l'entrepreneuriat social

- Poursuite d'une utilité sociale : L'objectif principal de l'entreprise est de contribuer par son activité à au moins un ODD (100%)
- Réinvestissement d'au moins 50% des bénéfices dans l'entreprise ou dans l'objectif social / environnemental
- Mise en place d'organes de prise de décision participatifs avec les sociétaires et salariés de l'entreprise
- Inclusion des autres parties prenantes dans la prise de décision (fournisseurs, partenaires, clients)

2. Indicateurs économiques

- Chiffre d'affaires à 50% minimum de sources marchandes (=ventes de produits et services, contrairement aux subventions et dons)

3. Indicateurs sociaux

- Nombre d'emplois créés, parmi lesquels emplois inclusifs :
 - Parents seuls
 - Immigrés de la sous-région
 - Seniors (50 – 65 ans)
 - Personnes en situation de handicap
 - Personnes sorties de prison
- Nombre d'emplois inscrits à la Sécurité Sociale
- Nombre d'emplois ayant un contrat de travail

4. Indicateurs d'accompagnement

- Nombre d'entreprises ayant mis en place une démarche d'évaluation d'impact

5.5. Certification

La certification des entreprises SE Loop répond à la même logique que le SME Loop. A l'aide de critères définis au préalable, chaque entreprise est évaluée pour pouvoir définir si elle est certifiable en tant qu'entreprise sociale. Afin de garantir un maximum de neutralité, la ou les personnes menant l'évaluation ne font pas partie de l'équipe ayant eu à coordonner l'accompagnement.

A des fins d'ancrage institutionnel, il est recommandable d'inclure les partenaires publics dès le début de l'accompagnement, afin de s'accorder sur les critères et l'implication des différentes parties prenantes dans la réalisation de la certification. Cela contribue à augmenter la crédibilité et reconnaissance de la certification au niveau national.

Vous trouverez ci-dessous le modèle de grille d'évaluation utilisée lors du pilote de mise en œuvre SE Loop au Bénin. Comme l'entrepreneuriat social n'était pas encore très développé au démarrage de la mise en œuvre pilote, les critères de certification ne sont pas très stricts. A l'instar des indicateurs de suivi-évaluation, ils doivent être adaptés au contexte local.

Modèle de grille d'évaluation

Nom de l'entrepreneur/l'entrepreneuse :

Nom de l'entreprise :

I. Critères classiques

Critère	Oui / Non	Nombre de points	Commentaire
Entreprise formelle		10 pts	
Possession de PDE		10 pts	
Accroissement CA		15 pts	
Possession de Business plan		10 pts	
Possession de Compte bancaire		10 pts	
Cahier journal à jour		10 pts	
Etablissement de Compte d'exploitation écrit par la PME (prévisionnel et réel après exercice)		10 pts	
Création d'emploi permanent avec preuve		15 pts ; Contrat ou fiche de paie 10 pts, salaire \geq SMIC 5pts	
Total			

II. Critères spécifiques à l'entrepreneuriat social

Parmi ces critères, au moins 1 est obligatoire pour obtenir la certification

Critère	Oui / Non	Nombre de points	Commentaire
L'objectif social/environnemental de l'entreprise est clairement défini		10 pts	
Mise en place d'un dispositif de mesure d'impact		10 pts	
Au moins 50% du bénéfice sont réinvestis dans l'entreprise et/ou utilisés afin d'atteindre l'objectif social / environnemental		10 pts	
Total			

Total I + II : _____/120 pts ; *Pour être certifiée, la PME devra obtenir au moins 60 points et au moins remplir un critère spécifique à l'entrepreneuriat social.*

PME certifiable : Oui Non

6. Success stories de la mise en œuvre pilote SE Loop

Bénin Béni, produits cosmétiques

Mme Rébéca Sozihoun

L'entreprise BENIN BENI, créée en 2018, est spécialisée dans la production et la transformation du savon artisanal "kotto" sous la marue QUESIAH. Les produits de la gamme sont :

- Savon kotto (savon noir)
- Gel douche
- Savon clarifiant (non éclaircissant)
- Savon surgras
- Savon doux pour bébé et enfant
- Shampoing cheveux



Parlez-nous de votre entreprise, que faites-vous ?

La marque Quesiah est une entreprise citoyenne qui promeut l'autonomisation des femmes avec une ressource humaine composée à 75% de femmes de la commune d'Abomey Calavi. Les femmes contribuent non seulement à la production, mais reçoivent aussi des formations dans le domaine de la santé, et sont incluses dans la chaîne de valeur en devenant également des fournisseurs de matières premières pour renforcer leurs revenus et épargner.

Sur le plan environnemental, les produits sont purement naturels, sans produits chimiques. Les emballages sont recyclables et réutilisables, produisant donc moins de déchets, et la promotrice réfléchit à des emballages biodégradables à l'avenir.

Qu'est-ce que l'accompagnement Social Enterprise Loop vous a apporté ?

Le SE LOOP m'a apporté l'orientation, l'équilibre et la discipline dans la gestion de l'entreprise à travers la disponibilité des outils stratégiques. Par exemple aujourd'hui je comprends mieux l'entreprise sociale, le calcul des coûts de production qui était pour moi un réel souci. Je peux dire à ce jour que je dispose d'un plan d'affaires.

Quels sont vos objectifs/perspectives pour la suite ?

Mieux faire comprendre la notion d'entreprise sociale aux collaborateurs, leur soutien de la vision de l'entreprise pour devenir une entreprise sociale internationale.

Moonri, commercialisation de riz

Mme Monique Dossouvi

Parlez-nous de votre entreprise, que faites-vous ?

MOONRI est une entreprise spécialisée dans la commercialisation du paddy transformé en riz. Fondée en 2017, notre entreprise est située à Cotonou. Nous nous consacrons à toutes les phases du processus, de l'achat du paddy chez les producteurs à la distribution sur le marché local des produits dérivés de cette transformation, tel que le riz blanc, le riz brun, la farine de riz, et le son de riz



A quel défi social et/ou environnemental est-ce que votre entreprise répond ?

- **Réduction des déchets** : La transformation du paddy produit des sous-produits, tels que les balles de riz, qui peuvent être utilisés à pour fabriquer du charbon, par exemple, pour la production d'énergie ou d'autres produits, contribuant ainsi à réduire les déchets. De plus, notre riz est emballé dans des sacs en tissus réutilisables, réduisant les déchets plastiques.
- **Réduction du gaspillage alimentaire** : La transformation du paddy permet de prolonger la durée de conservation du riz, réduisant ainsi les pertes alimentaires qui se produiraient si le paddy de brut n'était pas traité rapidement.
- **Economie inclusive et réduction de la pauvreté** : Notre activité de transformation du paddy permet d'avoir un impact positif sur l'économie locale en créant des emplois dans les zones rurales, en offrant des débouchés sécurisés aux agriculteurs locaux et en contribuant ainsi à la réduction de la pauvreté dans les zones rurales.

Qu'est-ce que l'accompagnement Social Enterprise Loop vous a apporté ?

L'accompagnement SE Loop nous a permis de bien structurer nos activités, nous a permis d'élaborer notre plan d'affaires pour le refinancement de nos activités et enfin grâce à l'accompagnement, nous pourrions désormais constituer un dossier de financement à soumettre à partenaires financiers ou institution de financement des entreprise et notre engagement envers la communauté locale.

NerdX digital, conception et développement de sites internet écoresponsables

M. Tinos Anago

Parlez-nous de votre entreprise, que faites-vous ?

Nous sommes la première agence web éco-responsable en Afrique spécialisée dans la transformation digitale, la conception digitale éco-responsable, c'est-à-dire la création de solutions numériques (sites web, applications web, IA, IoT, plateformes web, etc.) qui respectent l'environnement.



Nous sommes une équipe jeunes passionnés de la technologie et de l'environnement, qui mettons notre génie, notre créativité et nos compétences au service de votre transformation digitale éco-responsable. Nous travaillons avec des entreprises, des organisations et des entrepreneures pour les aider à digitaliser leur activité tout en réduisant leur empreinte carbone en ligne, améliorant leur image et leur impact sur le web.

A quel défi social et/ou environnemental est-ce que votre entreprise répond ?

Notre vision, c'est de digitaliser l'Afrique et le monde sans polluer. Saviez-vous que même le digital pollue énormément ? Les serveurs qui hébergent les sites internet consomment énormément d'énergie. Créer des sites internet optimisés pour utiliser le moins d'espace de stockage possible permet ainsi de réduire les émissions CO2 liés à l'hébergement des sites internet.

